

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 139

présenté par
M. Véran

ARTICLE 11

Après l'alinéa 313, insérer l'alinéa suivant :

« *V sexies A.* – Au premier alinéa de l'article 154 *bis* du code général des impôts, la référence : « L. 634-2-2 » est remplacée par la référence : « L. 351-14-1 » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.